



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

SIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(2000-2001)

LE 16 JANVIER 2001

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 16 JANVIER 2001 À 19 h 45
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS,
SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE,
MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS, MARGOT PAGÉ, SYLVIE
PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET,
LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant du comité de
parents (primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information
et des communications

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GÉRARD LACHANCE, directeur du Service du secrétariat général et de
l'information

GILLES PRESSEAUULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et
de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret

QUE les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à
savoir :

C.C.-0522a-01-01



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

- 5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT
- 6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 - 6.01A Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 novembre 2000
 - 6.01B Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2000
 - 6.01C Lecture et approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 14 novembre 2000, tenue le 5 décembre 2000
 - 6.02 Correspondance
 - 6.02.01 Lettre du ministre - ajouts d'espaces
 - 6.02.02 Réponse de la présidente à monsieur Bertrand Fredette - vote des commissaires
 - 6.03 École Vinet-Souigny - Nomination d'une directrice d'école
 - 6.04 Plans de réussite - Plan consolidé de la commission scolaire
 - 6.05 Réseau des établissements (Écoles Saint-Viateur et Clotilde-Raymond) : modification pour 2001-2002
 - 6.06 École Champlain-Annexe : orientation pour 2001-2002
 - 6.07 Coopération internationale et adhésion à une coopérative mise sur pied par la FCSQ
 - 6.08 Colloque en information et en orientation scolaires et professionnelles
 - 6.09 Comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision : information
 - 6.10 École Clotilde-Raymond : bail emphytéotique
 - 6.11 Perfectionnement offert aux présidentes et présidents des conseils d'établissement et aux directrices, directeurs d'établissement - invitation
 - 6.12 Renouvellement des ententes scolaires/municipales
 - 6.12.01 Rapport d'étape
 - 6.12.02 Correspondance
 - 6.13 Rencontres pour les membres du conseil des commissaires - ajouts
- 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
 - 7.01 Critères d'inscription 2001-2002
 - 7.02 Projet de politique d'évaluation des apprentissages : participation du conseil des commissaires à la consultation du MEQ
- 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
 - 8.01 Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud : nomination au conseil d'établissement d'un représentant des entreprises
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
 - 10.01 Vente d'un terrain acquis pour non paiement de taxes - désignation du signataire
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
 - 11.01 Acquisition de terrain à Ville Sainte-Catherine : signature de l'acte d'achat
 - 11.02 Centre des services alternatifs
 - 11.02.01 Planification opérationnelle
 - 11.02.02 Engagement des professionnels (formation d'un comité)
 - 11.03 École de formation professionnelle de Châteauguay
 - 11.03.01 Engagement des professionnels (formation d'un comité)



No de résolution
ou annotation

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

- 13.01 Élection scolaire de janvier 2001
 - . Rémunération du personnel électoral
 - . Rapport de la présidente d'élection

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

- 14.01 Rapport du Conseil général des 24 et 25 novembre 2000 - rapport de la présidente du conseil des commissaires

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Revue de presse pour la rencontre du 12 décembre 2000
- 18.02 Correspondance de l'école de l'Aquarelle
- 18.03 Message aux directions d'établissement et aux directions de service
- 18.04 Correspondance de la présidente à Monsieur Jean Vendette
- 18.05 Correspondance de la FCSQ concernant le réseau de télécommunication
- 18.06 Correspondance du sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire concernant le réseau de télécommunication
- 18.07 Correspondance de la firme «AUTOCAR DELTA LTÉE»
- 18.08 Communiqué de presse - La Réforme
 - La Réforme - petit lexique
- 18.09 Voeux au personnel
- 18.10 Correspondance du sous-ministre adjoint à l'éducation sur la réforme
- 18.11 Centraide : remerciements au personnel de la CSDGS
- 18.12 Centre des services alternatifs
- 18.13 École de la Petite-Gare
- 18.14 Correspondance de monsieur Luc Woodbury
- 18.15 Revue de presse (rencontre du 16 janvier 2001)

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

SUJETS AJOUTÉS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

- 16.01 Couverture des bénévoles en cas d'accident
- 16.02 Correspondance de Luc Woodbury

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.C.-0523-01-01

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01A LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2000

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

C.C.-0524-01-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2000 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.01B LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2000

- DISPENSE DE LECTURE

C.C.-0525-01-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

C.C.-0526-01-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2000 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.01C LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 5 DÉCEMBRE 2000

- DISPENSE DE LECTURE

C.C.-0527-01-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2000

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

- APPROBATION

C.C.-0528-01-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2000 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



No de résolution
ou annotation

6.02 CORRESPONDANCE

6.02.01 Lettre du ministre - ajouts d'espaces

Est jointe à l'ordre du jour copie de la lettre émanant de monsieur François Legault, ministre de l'Éducation, relativement aux ajouts d'espaces sous la cote 6.02.01.

6.02.02 Réponse de la présidente à monsieur Bertrand Fredette - vote des commissaires

Copie de la réponse de Mme Micheline Patenaude-Fortin à monsieur Bertrand Fredette concernant le vote des commissaires est remise aux membres du conseil des commissaires sous la cote 6.02.02.

6.03 ÉCOLE VINET-SOULIGNY - NOMINATION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

C.C.-0529-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur

D'entériner la recommandation de la direction générale à l'effet d'affecter **madame Claire Laramée** au poste de directrice de l'école Vinet-Souigny de Saint-Constant, aux conditions prévues au règlement régissant les conditions d'emploi des administrateurs. Cette affectation est effective à compter du 5 mars 2001 et n'est pas subordonnée à une période probatoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 PLANS DE RÉUSSITE - Plan consolidé de la commission scolaire

La directrice générale fait un survol du plan consolidé déposé par la commission scolaire; elle attire l'attention des membres sur les moyens retenus par les écoles afin d'orienter les actions des intervenants en matière de réussite éducative.

Deux documents sont déposés et commentés, l'un portant sur le suivi à la demande du MEQ concernant les cibles quantitatives et l'autre sur les rencontres de la direction générale avec les directions d'établissement.

Plan de réussite

C.C.-0530-01-01

CONSIDÉRANT l'immense travail effectué par les équipes-écoles dans le dossier «Plan de réussite»;

CONSIDÉRANT la mobilisation de chacun des milieux dans ce dossier;

CONSIDÉRANT la fierté avouée et la reconnaissance de la commission scolaire à l'égard des directions d'école dans la prise en charge de cette importante responsabilité;

CONSIDÉRANT la collaboration du personnel tout au cours de la démarche;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin et résolu

De transmettre à la direction et au personnel de chaque école la reconnaissance des membres du conseil des commissaires pour leur disponibilité et leur engagement professionnel dans l'élaboration des plans de réussite ainsi que pour la qualité des documents déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS (Écoles Saint-Viateur & Clotilde-Raymond): modification pour 2001-2002

C.C.-0531-01-01

COMPTE TENU des différentes consultations des conseils d'établissement concernés;



No de résolution
ou annotation

C.C.-0532-01-01

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

COMPTE TENU du plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

COMPTE TENU de l'avis juridique mentionnant qu'il n'y a pas lieu de procéder à la modification de l'acte d'établissement des écoles concernées puisque l'ordre d'enseignement n'est pas modifié;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard

D'institutionnaliser les deux écoles de Saint-Rémi (Écoles Saint-Viateur et Clotilde-Raymond) à compter de l'année scolaire 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06 ÉCOLE CHAMPLAIN-ANNEXE : ORIENTATION POUR 2001-2002

CONSIDÉRANT l'état de situation présenté aux membres du conseil des commissaires relativement à l'entente liant les Commissions scolaires Riverside et des Grandes-Seigneuries pour la clientèle fréquentant Champlain-Annexe;

CONSIDÉRANT l'évolution à la baisse de la clientèle scolaire fréquentant Champlain-Annexe et l'augmentation des coûts administratifs assumés par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, et ce depuis juillet 98;

CONSIDÉRANT que le modèle d'organisation de l'enseignement, en raison des limites liées à l'implantation des commissions scolaires linguistiques, ne permet plus la mixité des élèves francophones et anglophones dans un même groupe d'élèves;

CONSIDÉRANT que ce protocole est annuel et que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries peut y mettre fin par un avis au plus tard le 1^{er} février de l'année en cours;

CONSIDÉRANT les échanges faits depuis le printemps 2000 lors de trois rencontres tenues avec des parents membres du conseil d'établissement de l'école Champlain-Annexe;

CONSIDÉRANT la répartition de la clientèle en 2000-2001, où seuls les élèves de 4^e année permettent un regroupement adéquat pour l'an prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron et résolu

D'annoncer l'intention de mettre fin à la scolarisation des élèves inscrits en 1^{re}, 2^e et 3^e année en 2000-2001 et fréquentant actuellement l'école Champlain-Annexe, et ce à compter de juillet 2001;

D'analyser la possibilité que le groupe d'élèves en 4^e année puisse poursuivre sa scolarisation à Champlain-Annexe en 5^e année du primaire, sous réserve des conditions particulières à convenir avec la Commission scolaire Riverside quant aux coûts et sous réserve également que le nombre d'élèves, dont les parents optent pour un tel choix, justifie l'attribution d'un poste d'enseignant, en conformité avec les règles de la commission scolaire; à défaut d'entente satisfaisante pour les deux parties, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries entamera le processus de consultation sur la modification du plan triennal.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



No de résolution
ou annotation

**6.07 COOPÉRATION INTERNATIONALE ET ADHÉSION À UNE
COOPÉRATIVE MISE SUR PIED PAR LA FCSQ**

- Adhésion

C.C.-0533-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier

de mandater **madame Micheline Patenaude-Fortin**, présidente, et **madame Susan Tremblay**, directrice générale, pour signer tous les documents nécessaires, confirmant l'adhésion de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries comme membre de la coopérative oeuvrant à la coopération internationale et au développement international, dans la Catégorie B : Coopération et développement international.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Représentation

C.C.-0534-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier

De désigner **monsieur Maurice Brossard** pour représenter les intérêts de la commission scolaire au sein de la coopérative de développement international.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.08 COLLOQUE EN INFORMATION ET EN ORIENTATION SCOLAIRES ET
PROFESSIONNELLES**

En référence à la documentation inhérente au présent sujet,

C.C.-0535-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais

De déléguer **madame Marie-Louise Kerneis** et **madame Alice Girard** au colloque en information et en orientation scolaires et professionnelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.09 COMITÉ D'ÉTUDE DE DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION :
recommandation du comité**

- Huis-clos

À 21 h 27,

C.C.-0536-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott

Que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Levée du huis-clos

À 21 h 37,

C.C.-0537-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier

Que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-0538-01-01
No de résolution
ou annotation

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier, l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision et la recommandation de ce dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin,

D'entériner la recommandation de maintenir l'élève FORN31078406 à l'école de la Magdeleine avec contrat très ferme de réintégration préparé par la direction de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.10 ÉCOLE CLOTILDE-RAYMOND : BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Mme Susan Tremblay, directrice générale, fait le tour du dossier tout en faisant référence aux diverses informations se retrouvant sous la cote 6.10 du présent ordre du jour.

6.11 PERFECTIONNEMENT OFFERT AUX PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET AUX DIRECTRICES, DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT - INVITATION

Il est mentionné que les membres du conseil des commissaires peuvent assister au perfectionnement mentionné.

6.12 RENOUVELLEMENT DES ENTENTES SCOLAIRES/MUNICIPALES

6.12.01 Renouvellement des ententes scolaires/municipales

M. Maurice Brossard, directeur général adjoint, présente le dossier.

6.12.02 Correspondance

Les membres du conseil des commissaires intéressées peuvent consulter la documentation de monsieur Maurice Brossard.

6.13 RENCONTRES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES (AJOUTS)

Diverses rencontres pour les membres du conseil des commissaires sont ajoutées à l'agenda; la nomenclature desdites rencontres se retrouvent sous la cote 6.13 à laquelle on ajoute la soirée «Reconnaissance» des commissions scolaires de la Montérégie en date du jeudi 24 mai 2001.

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2001-2002

C.C.-0539-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis

D'accepter les critères d'inscription pour l'année scolaire 2001-2002 pour le secteur des jeunes tels que formulés dans le document déposé par la directrice des Services éducatifs aux jeunes et portant la date du 10 janvier 2001, ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique;

Que copie des critères adoptés soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 239 susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

7.02 PROJET DE POLITIQUE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES : PARTICIPATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES À LA CONSULTATION DU MEQ

Certains membres font part à la directrice des Services éducatifs aux jeunes de leur intérêt; une rencontre sera éventuellement planifiée pour donner suite à la demande de la présidente.

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD : nomination au conseil d'établissement d'un représentant des entreprises

C.C.-0540-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur

Que les membres du conseil des commissaires nomment **monsieur Jocelyn Legault**, de l'entreprise Park Avenue BMW, comme représentant des entreprises sur le conseil d'établissement du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud, en remplacement de monsieur Mario Deland.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 VENTE D'UN TERRAIN ACQUIS POUR NON PAIEMENT DE TAXES - désignation du signataire

C.C.-0541-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott

De désigner **monsieur Maurice Brossard**, directeur général adjoint, pour agir comme signataire de ce contrat au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 ACQUISITION DE TERRAIN À VILLE SAINTE-CATHERINE : signature de l'acte d'achat

C.C.-0542-01-01

CONSIDÉRANT l'offre d'achat par la commission scolaire à la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique suite à la résolution C.C.-0273-11-99;

CONSIDÉRANT les vérifications techniques faites sur la qualité du terrain;

CONSIDÉRANT le projet d'acte de vente préparé par monsieur Michel Rivard, notaire;

CONSIDÉRANT que l'arpentage définitif a légèrement modifié à la baisse la superficie du terrain;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron d'entériner la décision prise à savoir :

Que la commission scolaire achète ledit terrain pour un montant de 113 124 \$;

Que la présidente et la directrice générale soient autorisées à signer l'acte de vente en question.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



No de résolution
ou annotation

11.02 CENTRE DES SERVICES ALTERNATIFS

11.02.01 Planification opérationnelle

Monsieur Maurice Brossard dépose et explique le document et les démarches entreprises concernant l'objet cité en rubrique; pour sa part, la directrice des Services éducatifs fait un bref rappel sur les orientations qui pourraient être données au centre.

11.02.02 Engagement des professionnels - formation du comité

Suite à l'annonce de l'octroi d'un financement pour la construction d'un centre de services alternatifs,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais

De former un comité de sélection chargé de recommander au conseil des commissaires l'engagement de professionnels pour procéder aux plans et devis et à la surveillance des travaux en question.

Ce comité sera formé de MM. Maurice Brossard, Alban Synnott, Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles et Gérard Lachance, secrétaire du comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.03 ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY -

11.03.01 Engagement des professionnels (formation du comité)

Suite à l'annonce de l'octroi d'un financement pour l'agrandissement de l'École de formation professionnelle de Châteauguay (espaces dévolus au programme Charpenterie-menuiserie);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais

De former un comité de sélection chargé de recommander au conseil des commissaires l'engagement de professionnels pour procéder aux plans et devis et à la surveillance des travaux en question.

Ce comité sera formé de M. Maurice Brossard, Mme Marie-Louise Gentric-Kerneis, M. Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles et M. Gérard Lachance, secrétaire du comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

13.01 ÉLECTION SCOLAIRE DE JANVIER 2001

- Rémunération du personnel électoral

ATTENDU QUE

l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires stipule que la commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais du personnel électoral;

ATTENDU QUE

la mise en place et l'actualisation des opérations du scrutin électoral du 21 janvier 2001 sont enclenchées;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott

C.C.-0543-01-01

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.C.-0544-01-01

C.C.-0545-01-01



No de résolution
ou annotation

Que le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral soient ceux fixés en vertu de la loi électorale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

– **Rapport de la présidente d'élection**

Madame Susan Tremblay fait un rapport verbal sur l'objet cité en rubrique; elle mentionne qu'à l'expiration de la période de mise en candidature, il n'y a eu aucune déclaration de candidature pour la circonscription no 10 (secteur Châteauguay) et qu'elle enverra une lettre au ministre de l'Éducation pour qu'il désigne un commissaire.

– **Demande du conseil**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs

De demander au ministre de l'Éducation de désigner, à titre de commissaire de la circonscription n° 10, une citoyenne ou un citoyen du secteur de Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0546-01-01

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 Rapport du conseil général des 24 & 25 novembre 2000 - rapport de la présidente du conseil des commissaires

La présidente du conseil des commissaires fait état de la revue «Commissaire d'école» rappelant la pertinence de lire le rapport sur le conseil général; elle dépose et commente brièvement deux entrefilets qui seront diffusés dans des médias régionaux relatifs aux commissions scolaires; elle attire l'attention des membres sur le texte de monsieur André Caron, président de la FCSQ ainsi que sur le document dans lequel sont colligées certaines recommandations de la commission permanente sur les ressources humaines.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Jean-François Ouellet souligne la qualité du travail de la directrice des Services éducatifs aux jeunes principalement lors d'une rencontre avec les membres du comité.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 COUVERTURE DES BÉNÉVOLES EN CAS D'ACCIDENT

Un rappel est fait à savoir que la loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles n'oblige pas la commission scolaire à déclarer les bénévoles à la CSST et que nos bénévoles sont couverts par une clause de notre assurance responsabilité civile; la directrice générale énonce certaines difficultés inhérentes à une déclaration à la CSST à savoir la constitution d'une liste de nos bénévoles, l'encadrement des bénévoles, etc.

16.02 LETTRE DE MONSIEUR LUC WOODBURY

À une question posée par monsieur Jean-François Ouellet, la présidente rappelle qu'il est du ressort de la direction générale de procéder à l'évaluation du personnel de cadre; la directrice générale souligne que le processus a été fait selon les règles administratives usuelles.

17.00 COMMUNICATIONS DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La présidente attire l'attention des membres sur un entrefilet paru dans «Info Ste-Catherine»; les membres du conseil des commissaires demandent à la présidente



No de résolution
ou annotation

d'apporter la rectification qui s'impose. La présidente mentionne certains dossiers : les états généraux sur l'avenir de la langue française, la semaine de sécurité dans le transport scolaire ainsi que certaines de ses représentations publiques.

La directrice générale, pour sa part, souligne que les travaux à l'école Saint-Marc sont terminés alors que madame Margot Pagé fait la présentation de l'oeuvre artistique qui sera intégrée à cette nouvelle construction.

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-0547-01-01

À 22 h 55,

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 16 janvier 2001 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

Secrétaire général